

FICHE DE POSTE

INTITULE DU POSTE	Chef d'équipe des agents de la direction de l'environnement à Kerguelen H/F.
CATEGORIE	Cadre au sens de la réglementation du travail des TAAF.
STATUT	CDD (agent contractuel de droit privé – rémunération selon expérience professionnelle et ancienneté).
DIRECTION	Direction de l'environnement.
LOCALISATION	District de Kerguelen.
DOMAINE(S) D'ACTIVITES	Environnement / gestion espace naturel protégé.
ELEMENTS DE CONTEXTE	<p>Le Territoire des Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) est créé par la loi n° 55-1052 du 6 août 1955. Ce Territoire, inscrit à l'article 72-3 de la constitution, formé par les îles Saint-Paul et Amsterdam, l'archipel Crozet, l'archipel Kerguelen, la terre Adélie et les îles Éparses (depuis 2007), est placé sous l'autorité d'un Préfet, administrateur supérieur. En plus de la responsabilité liée à l'administration du territoire, les TAAF sont également l'organisme gestionnaire de la réserve naturelle nationale des Terres australes françaises ainsi que des réserves des îles Éparses (Europa, Bassas da India, Juan de Nova, Glorieuses et Tromelin). Les TAAF mettent en place sur ces districts un modèle de gestion permettant de concilier le développement d'activités humaines raisonnées et la protection d'un patrimoine naturel d'exception. Ces territoires insulaires et les zones marines qui leurs sont associées offrent à la France une position privilégiée au niveau international pour répondre aux grands enjeux environnementaux (préservation de la biodiversité, étude du changement climatique, gestion durable des ressources marines, etc.).</p> <p>La direction de l'environnement veille et contribue à la déclinaison des politiques nationales en matière d'environnement, de climat et de préservation de la biodiversité pour l'ensemble des districts des TAAF. La direction de l'environnement se compose d'un service connaissance et suivi du patrimoine naturel, d'un service conservation et restauration des milieux naturels, d'un service appui aux politiques publiques (services placés chacun sous l'autorité d'un chef ou d'une cheffe de service), d'une cellule coordination opérationnelle des agents en charge de la gestion des réserves naturelles (sous l'autorité d'une coordinatrice), et d'une cellule appui transversal sous l'autorité immédiate du directeur.</p> <p>Dans les Terres australes françaises, la direction de l'environnement pilote la mise en œuvre du plan de gestion de la réserve naturelle nationale des Terres australes françaises. Dans ce cadre, la personne recrutée sera le référent de la Réserve naturelle à Kerguelen. Il veillera à la mise en œuvre du programme de la Réserve naturelle et assurera la logistique du service. Il participera au suivi des cabanes TAAF avec les services concernés.</p> <p>Ce poste est placé sous l'autorité de la préfète, administratrice supérieure des TAAF, et sous la responsabilité hiérarchique directe de la coordinatrice opérationnelle. Sur le terrain, il est placé sous l'autorité du chef de district, représentant de la préfète.</p>
MISSION(S) ET ACTIVITES	<p><u>DESCRIPTION DE LA MISSION :</u></p> <p><u>Missions de coordination sur le district :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - référent pour la gestion et la réglementation associée à la Réserve naturelle sur le district (interlocuteur du chef de district et référent des services sur la base), - élaboration et suivi, en lien avec le siège et les agents, du planning des missions associées au plan de gestion la Réserve naturelle, - appui aux agents dans leurs activités transversales (rangement, inventaire, réparation matériel, sensibilisation, biosécurité),

	<ul style="list-style-type: none"> - concertation avec l'Institut polaire français pour l'intégration des missions relatives à la gestion de la Réserve naturelle dans le calendrier des sorties hors base sur le district, - suivi, en lien avec le chef de district, le siège et l'IPEV, du planning du navire <i>La Curieuse</i> pendant la campagne d'été, - suivi des cabanes TAAF avec les services concernés, - coordination des actions de démantèlement et de dépollution planifiées, - envoi, réception et gestion du matériel lié à la gestion de la Réserve naturelle sur le district, - suivi des inventaires des cabanes et du matériel de la Réserve naturelle, - remontée au siège des besoins, - contribution à la préparation des opérations logistiques en lien avec le siège/le district/l'IPEV - coordination de la rédaction des comptes-rendus mensuels d'activités. <p><u>Contribution aux autres missions associées à la gestion de la réserve naturelle nationale :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - sensibilisation du personnel du district à la préservation de l'environnement et au statut de réserve naturelle nationale, - contribution à l'accueil et accompagnement des personnes de passage sur l'île (touristes, marins, passagers du <i>Marion Dufresne</i>, plaisanciers, etc.), - mise en œuvre et suivi des procédures de biosécurité, - suivi environnemental des chantiers, - organisation des événements sur les thématiques environnementales (fête de la nature, journée mondiale des zones humides, etc.) - soutien aux actions réalisées dans le cadre des autres thématiques du plan de gestion de la Réserve naturelle. <p><u>Missions transversales:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - participation à l'entretien des locaux de la Réserve naturelle, - participation aux tâches collectives de la base. <p>Avant le départ en mission, la personne recrutée suivra une formation d'environ 10 jours au siège des TAAF à Saint-Pierre de La Réunion. Cette formation permet d'appréhender les éléments de contexte (collectivité des TAAF, présentation des territoires, protocoles mis en œuvre sur le terrain, bases de données, etc.) et de rencontrer l'équipe associée à la gestion de la Réserve naturelle basée au siège des TAAF.</p>
PERSONNEL A ENCADRER	Autorité fonctionnelle sur les agents de terrain.
SALAIRE	Rémunération selon l'expérience professionnelle et le nombre de missions déjà réalisées.
SPECIFICITES / CONTRAINTES / SUJETIONS	<p>Mission de longue durée en site isolé, soumise à la délivrance préalable d'une attestation d'aptitude médicale et psychologique.</p> <p>Conditions climatiques difficiles et changeantes.</p> <p>Rythme de travail potentiellement irrégulier du fait des conditions climatiques.</p>
COMPETENCES REQUISES	<p>Formation : Bac+3.</p> <p>Savoir-faire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - compétences en planification de projet, - connaissance du fonctionnement des réserves naturelles, - expérience antérieure dans les TAAF recommandée, - une expérience en logistique serait un atout, - aptitude aux travaux manuels, - bonne condition physique, - maîtrise des outils informatiques usuels. <p>Savoir-être :</p> <ul style="list-style-type: none"> - dynamisme et motivation, - sens de l'organisation et rigueur, - sens des responsabilités,

	<ul style="list-style-type: none"> - capacité d'adaptation, - capacité à s'exprimer en public, - bon relationnel au sein d'un groupe, - aptitude à travailler en équipe et en autonomie, - aptitude à encadrer un groupe.
DUREE DE LA OU DES MISSIONS	Mission de 7 mois environ entre octobre 2023 et avril 2024.
PERSONNE A CONTACTER	Pour toute information sur le poste, merci d'envoyer un mail à coordinagentsde@taaf.fr .

Les candidatures (lettre de motivation à l'attention de Mme la préfète, administratrice supérieure des Terres australes et antarctiques françaises et CV détaillé) sont à adresser au service des ressources humaines à l'adresse srh@taaf.fr en mentionnant impérativement en objet du message : **CANDIDATURE CHEF EQUIPE KER NOM Prénom.**

Date limite de candidature : 18/08/2023